

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 28 juillet 2018

Fin des mesures d'urgence mises en œuvre dans le cadre de l'épisode de pollution atmosphérique débuté le 28 juillet 2018 sur le bassin d'air Lyonnais Nord-Isère

Compte tenu des prévisions émises par Atmo Auvergne Rhône-Alpes concernant la qualité de l'air ambiant sur le bassin d'air Lyonnais Nord-Isère, et les analyses d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes prévoyant la fin de l'épisode de pollution en cours, **il est mis fin aux mesures d'urgence** du niveau d'alerte N1 activé en raison d'un épisode de pollution atmosphérique de type estival (Ozone – O3) commencé le 25 juillet 2018.

Plus d'informations :

www.isere.gouv.fr

www.air-rhonealpes.fr

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/air-exterieur-et-pollution-atmospherique

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfe138